



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 120435

Texte de la question

M. Léonce Deprez partageant les perspectives de son action ministérielle annoncée le 29 novembre 2006 à l'égard de la réforme et du développement de la grammaire pouvant se traduire par le rétablissement des cours de grammaire proprement dits à l'école et au collège dès la rentrée prochaine « non par nostalgie, mais parce la grammaire est quelque chose de structurant », demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les perspectives de la mise en oeuvre du rapport du linguiste Alain Bentolila tendant à simplifier et uniformiser le vocabulaire technique, aujourd'hui trop complexe. La grammaire est un patrimoine qu'il faut transmettre.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120435

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2566